

La Suisse s'attend à une vague d'héritages

PATRIMOINES Une étude publiée aujourd'hui précise les contours du plus grand mouvement de succession que la Suisse moderne ait connu. De quoi raviver un débat que le récent et net refus de l'initiative des Jeunes socialistes sur le sujet n'a pas forcément clos

ALINE BASSIN

L'imposition des successions s'est invitée dans le débat public l'automne dernier via la votation sur l'initiative des Jeunes socialistes dite «pour l'avenir». Le texte a été balayé dans les urnes le 30 novembre à 78,3%. Il proposait de taxer à 50% les héritages à partir de 50 millions de francs et d'en allouer les revenus à la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique.

Reste un constat: à l'instar de nombreux pays occidentaux, la Suisse a commencé à vivre une vague d'héritages sans précédent. Une nouvelle étude réalisée sous la houlette du professeur de l'Université de Lausanne (Unil) Marius Brühlhart, expert de la thématique, permet de cerner les contours d'un mouvement qui n'a pas fini de susciter la controverse. Passage en revue en trois temps des tenants et aboutissants de ce raz de marée en devenir.

■ La fortune a augmenté plus vite que les revenus

L'intérêt de l'étude est qu'elle a mobilisé toutes les données disponibles en Suisse. Relevant la culture du secret qui règne dans

bien des administrations fiscales, à commencer par celle du canton de Vaud, le chercheur loue l'ouverture des cantons de Lucerne et de Berne, qui ont été particulièrement généreux en informations anonymisées.

L'analyse de ces données confirme que la fortune des ménages suisses a augmenté plus vite que les revenus. En 2025, les patrimoines transmissibles s'élevaient à environ 3600 milliards de francs, soit 4,2 fois le PIB suisse, contre 1400 milliards de francs (2,9 fois le PIB) en 2000. «Au cours du dernier quart de siècle, les patrimoines ont progressé en moyenne de 3,9% par an, tandis que le PIB et les revenus ont crû de 2,6%. Par adulte, le patrimoine privé nominal a doublé, passant de 250000 francs

Entre revenu, patrimoine et successions, une somme peut se retrouver taxée trois fois

en 2000 à près de 500000 francs en 2025», relèvent les auteurs de l'étude dans leurs conclusions publiées ce lundi.

Des chercheurs qui confirment une concentration de la fortune privée. «A l'échelle nationale, la part du 1% le plus riche dans la fortune imposable est passée de 36,6% en 2003 à 45,1% en 2022. A Lucerne, le top 1% détenait 46,3% de la fortune imposable en 2021 (contre 40% au début des années 2000). A Berne, cette part est passée de 29,9% à 38,3% entre 2002 et 2021.» Le volume des héritages et des donations déclarées suit, selon leurs analyses, la même trajectoire avec un volume de transmissions et de donations déclarées passant de 32 milliards de francs en 2000 à 100 milliards en 2025.

■ Des retraités plus riches, des héritiers plus âgés

Conséquence du vieillissement démographique, «l'héritage intervient de plus en plus tard dans la vie, et non au moment où les besoins financiers d'une jeune famille sont les plus élevés», commente Marius Brühlhart. Selon les conclusions de l'étude, il est en effet plus pro-

bable aujourd'hui d'hériter entre 61 et 65 ans que durant toute la période entre la naissance et le 45^e anniversaire.

Les données disponibles chiffrent par ailleurs le fossé patrimonial entre actifs et retraités. La fortune médiane des ménages de plus de 65 ans est «presque dix fois supérieure» à celle des ménages de moins de 65 ans, notent les chercheurs dans leurs études, qui précisent que «les inégalités de patrimoine sont également plus marquées parmi les ménages âgés, notamment en raison d'héritages inégalement répartis». La plupart des retraités consomment moins d'un tiers de leur patrimoine de retraite.

■ Des successions moins taxées

L'étude rappelle que la fiscalité effective sur le patrimoine et les héritages a diminué. Sans surprise puisque la plupart des cantons ont supprimé ou fortement réduit cette forme d'impôt lorsque la succession se produit en ligne directe (de parents à enfants, petits-enfants et vice versa; les époux sont souvent assimilés à cette catégorie). Il en



«Alors que patrimoine et héritages prennent de l'importance, leur imposition diminue»

MARIUS BRÜLHART, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

résulte, selon les données analysées que «le taux effectif moyen de l'impôt sur la fortune est passé de 0,35% en 1990 à 0,28% en 2025» et que «le taux effectif moyen sur les successions et donations a chuté de 4,6% en 1990 à 1,5% en 2025».

«On observe un paradoxe fiscal: alors que patrimoine et héritages prennent de l'importance, leur imposition diminue, souligne Marius Brühlhart. Ainsi, le fardeau fiscal se déplace vers la consommation et les salaires.» Celui qui s'était exprimé contre l'initiative des Jeunes socialistes ne cache pas en revanche sa sympathie à l'égard d'une taxation, même légère, des héritages, notant qu'«il ne s'agit pas de punir les riches, mais de se demander où prélever les ressources supplémentaires avec le moindre impact économique». L'imposition des successions est plutôt vue d'un bon œil de la part des économistes car elle est jugée moins douloureuse ou inégalitaire que d'autres formes d'impôt. En Suisse, des voix s'élèvent toutefois régulièrement pour rappeler que la fortune est encore taxée dans certains cantons. En conséquence, entre revenu, patrimoine et successions, une somme peut se retrouver taxée trois fois. Face au mouvement de transmission patrimoniale qui s'est amorcé, le net refus de l'initiative des Jeunes socialistes n'a pas forcément clos le débat pour autant. ■

COLLABORATION: ALEXANDRE BEUCHAT

Schweizer Industrie schafft Zehntausende von Jobs im Ausland

Swatch-Group-Chef Hayek warnt wegen des starken Frankens vor einem Exodus. Doch der ist schon im Gang.



Niklaus Vontobel und
Florence Vuichard

Die Schweizer Industrie steckt schon seit vier Jahren in einer Krise. In dieser Zeit hat sie in fast jedem Quartal an Wertschöpfung verloren, insgesamt real um etwa 10 Prozent. Seit ungefähr einem Jahr verliert sie Arbeitsplätze, gemäss den neuesten Zahlen des Bundesamtes für Statistik sind es bereits 15'000 Vollzeitstellen. Wie es vom KOF-Institut der ETH Zürich heisst, «sind damit die Voraussetzungen erfüllt, um von einer industriellen Rezession zu sprechen».

Die Industrie wird von zig Problemen geplagt. Der starke Franken ist nur eines davon – aber eines, das besonders viel zu reden gibt. Wohl auch, weil die Schweiz hier Handlungsspielraum hätte. Daniel Lampart, der Chefökonom des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes (SGB), spricht nicht nur für die Gewerkschaften, wenn er sagt: «Der überbewertete Franken ist unser grösster selbstverschuldeten Nachteil.»

200'000 neue Jobs

Der Dollar hat sich gegenüber dem Franken bereits um deutlich mehr als 15 Prozent abgewertet. Lange war es ein Trost, dass wenigstens der Euro einigermassen stabil blieb. Aber zuletzt hat sich auch die europäische Einheitswährung abgewertet, bisher um ungefähr 3 Prozent. Beim mit Abstand wichtigsten Handelspartner der Schweiz plötzlich um so viel teurer zu sein, tut der hiesigen Industrie zusätzlich weh.

Vor den Folgen hat Nick Hayek eindringlich gewarnt. Im Interview mit CH Media sagte der Chef der Swatch Group diese Woche: «Viele Schweizer KMU haben allergrösste Mühe mit der extremen Aufwertung des Frankens. Vielen bleibt nichts anderes übrig, als ins Aus-

«Die Nationalbank scheint abgetaucht zu sein. Gibt es sie überhaupt noch?»

Nick Hayek
Swatch Group

land auszuweichen, obwohl sie das gar nicht wollen.»

Wie Zahlen der Nationalbank (SNB) zeigen, haben viele Industrieunternehmen diesen Schritt längst gemacht. Sie haben schon Zehntausende von Arbeitsplätzen im Ausland aufgebaut, wahrscheinlich um dem starken Franken zu entgehen, von Hayek spöttisch «Superpower-Franken» genannt. Insgesamt haben gemäss den SNB-Zahlen wichtige Industriebranchen von 2008 bis 2024 um die 200'000 Arbeitsplätze im Ausland aufgebaut.

Gleichzeitig gab es in der Heimat eine Stagnation. Im Zuge der Finanzkrise von 2007 und 2008 und der Eurokrise 2009 wertete sich der Franken gegenüber dem Euro dramatisch auf. Und, wie eine Auswertung des Gewerkschaftsbundes zeigt: Der grosse industrielle Exodus nahm seinen Lauf.

Die von der Franken-Aufwertung besonders betroffenen Branchen Metallverarbeitung und Maschinenbau bauten hierzulande bis 2024 über 8 Prozent aller Arbeitsplätze ab, etwas mehr als 10'000 Arbeitsplätze fielen damit weg. Im Ausland hingegen begannen sie einen grossen Aufbau. Bis 2024 schufen sie rund 140'000 Arbeitsplätze, was einem Wachstum von 65 Prozent entspricht.

Einen Exodus, wenn auch einen weniger grossen, gibt es in einem weiteren wichtigen industriellen Bereich zu beobachten, und zwar bei den Datenver-

Swatch-Group-Chef Nick Hayek kritisiert
Nationalbank-Chef Martin Schlegel scharf.
Bilder: Bloomberg, Keystone

arbeitungsgeräten und der Präzisionstechnologie, zu der auch die Uhren gehören. Von 2008 bis 2024 hielten sie ihre Personalbestände in der Schweiz zwar ungefähr gleich hoch, stellen aber im Ausland nochmals rund 70'000 Arbeitnehmende an, was einem Stellenwachstum um 40 Prozent entspricht.

Schon 2015 hatten Industrievertreter vor einer Schwächung des Standorts Schweiz gewarnt. Hans Hess, damals Präsident des Verbands Swissmem, sagte über die Folgen des schwachen Euro: «Einen grossen Knall wird es nicht geben. Aber einen schleichenden Abbauprozess.» Um die Unternehmen mache er sich dabei weniger Sorgen. «Sie werden ihren Weg finden. Am Standort Schweiz wird dies hingegen Spuren hinterlassen.»

Firmen kritisieren Politik

Wenn nun Hayek so eindringlich warnt, dann wohl aus Sorge, dass dieser Trend sich fortsetzt und irgendwann ein Kipppunkt erreicht ist, ab dem der Industriestandort Schweiz entscheidend geschwächt ist und es kein Zurück gibt. Er macht vor allem den neuen SNB-Chef Martin Schlegel verantwortlich für die

se Passivität. «Ich höre nichts von ihm. Ich sehe nichts von ihm. Die Nationalbank scheint abgetaucht zu sein. Gibt es sie überhaupt noch?»

Wie das «Bieler Tagblatt» berichtet, teilen viele KMU die Sorgen von Hayek. So warnt etwa Nicolas Curty, der Chef der Affolter-Gruppe: Falls der Franken weiter so aufwerte, «sind wir am Ende der Fahnenstange angelangt». Dann kippe die Rentabilität. Und Gilles Robert, der Chef von Micro Precisions Systems MPS, sagt: «Es wird mit jedem Deal ein bisschen schwieriger.» Den Bieler Unternehmern ist die Politik zu passiv. Robert etwa beklagt einen Bundesberner Hang zum ordnungspolitischen Musterschulertum – und fordert ein Umdenken.

Im Departement von Guy Parmelin nimmt man die Kritik zur Kenntnis. Der Wirtschaftsminister stehe im regelmässigen Austausch mit den verschiedensten Branchen und Verbänden um aktuelle Entwicklungen und Herausforderungen sowie Rahmenbedingungen zu diskutieren, sagt sein Sprecher Urs Wiedmer. Dabei verweist er auch auf den Runden Tisch zur Exportwirtschaft. Dieser finde

«Schweizer Firmen konnten bislang gut umgehen mit grossen Schocks.»

Martin Schlegel
Nationalbank

in der ersten Maihälfte bereits zum zwölften Mal statt.

Bei den Gewerkschaften nimmt man vor allem die SNB in die Pflicht. SGB-Chefökonom Lampart sagt: «Sie ist schlicht nicht wahrnehmbar.» Spätestens seit nicht nur der Dollar, sondern auch der Euro zum Franken schwächer geworden sei, hätte sie seiner Ansicht nach aktiv werden müssen. «Sie hätte wenigstens verlaublichen können, dass eine weitere Aufwertung unerwünscht ist.»

Doch unter dem neuen Chef Martin Schlegel sei die SNB passiver als unter der alten Führung. «Die Bereitschaft, etwas gegen den starken Franken zu tun, ist noch geringer als unter Thomas Jordan.» Wobei die Betonung auf «noch geringer» liegt. Laut Lampart war schon Jordan zu passiv. Die Folgen seien erkennbar an den Zehntausenden von Arbeitsplätzen, die wichtige Industriebranchen hierzulande abgebaut und im Ausland aufgebaut hätten. Laut Lampart war dies zumindest teilweise vermeidbar. «Ein Teil dieser Stellen könnte heute in der Schweiz sein, wenn die SNB sich stärker gegen den starken Franken gestemmt hätte.»

Die Nationalbank will sich auf Anfrage nicht zu den Vorwürfen äussern. SNB-Chef Schlegel betonte aber jüngst in der Sendung «Eco Talk», dass er grössten Respekt für die Schweizer Firmen habe, die sich täglich am internationalen Markt behaupten müssten. Und

er fügte an: Sie «konnten bislang gut umgehen mit grossen Schocks».

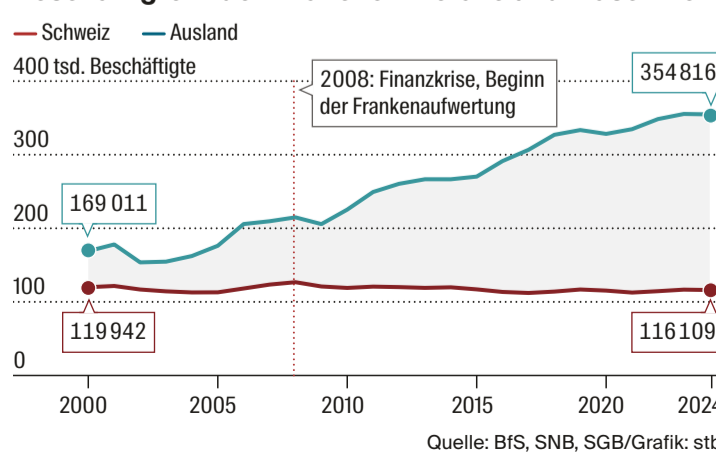
Umstrittener Währungsdeal

Hayek und andere vermuten als Grund hinter der Passivität der Nationalbank einen Deal mit den USA vom September 2025. Deshalb würde die Nationalbank auf Eingriffe im Devisenmarkt verzichten. Doch die Notenbank widerspricht. Diese «gemeinsame Erklärung» schränke die Geldpolitik der SNB «in keiner Weise» ein. Vielmehr bestätige das US-Finanzministerium «darin die Kenntnisnahme der aktuellen Geldpolitik der SNB und anerkennt, dass Devisenmarktinterventionen ein wichtiges Instrument für die SNB darstellen».

Doch in Bundesbern wird die «Erklärung» noch zu reden geben. Der SP-Nationalrat David Roth hat einen Vorstoss eingereicht, um Antworten auf mehrere Fragen zu erhalten. So will er etwa wissen, ob «der Bundesrat die Handlungsfreiheit der Nationalbank einseitig beschnitten» habe?

Die Verlagerung der Arbeitsplätze ins Ausland dürfte derweil weitergehen. Doch nicht alle sehen das so negativ wie Hayek und die Gewerkschaften. Laut Kevin Gismondi, Ökonom bei der Zürcher Kantonalbank, greift es zu kurz, den Stellenaufbau im Ausland ausschliesslich als Verlust für den Schweizer Industriestandort zu deuten. Häufig stehe dahinter eine Arbeitsteilung, bei der im Ausland produziert wird und in der Schweiz geforscht. «Im Idealfall wird der Standort Schweiz dadurch gestärkt: Es werden hierzulande Stellen aufgebaut – und nicht abgebaut.» Und nicht zuletzt wandle sich die Industrie ständig: Einige ihrer Branchen werden kleiner, andere grösser. «Insgesamt hat sie heute ungefähr gleich viele Beschäftigte wie vor über 15 Jahren.»

Beschäftigte in den Branchen Metalle und Maschinen



Face au raz de marée de l'intelligence artificielle, les recruteurs misent sur le «vrai» contact

Nouvel emploi Quand ChatGPT rédige les candidatures et que des algorithmes les trient, le courant ne passe plus. Pour sortir de cette impasse technologique, des agences romandes innovent.

Alain Détraz

En a-t-on fini avec l'époque où un CV bien tourné constituait la clé d'accès à un entretien? Dans les cabinets de recrutement, on tente désormais de faire place à des méthodes qui bousculent les codes. Rencontres sans dossier, inversion des rôles et évaluations immersives s'invitent dans le processus de sélection des candidats. C'est une rupture qui ne doit rien au hasard.

L'essor de l'intelligence artificielle précipite cette transformation. Désormais, les CV sont rédigés par ChatGPT, optimisés pour passer les filtres des algorithmes, puis analysés par d'autres IA qui en scannent les mots-clés. Ce ping-pong technologique tend à standardiser les profils et rend la différenciation presque impossible. Résultat: certaines offres génèrent plus de 100 candidatures dans les vingt-quatre premières heures, obligeant les entreprises à les retirer après quelques jours.

Face à cette uniformisation, certains acteurs du recrutement choisissent de remettre l'humain au centre. Pas l'humain des *soft skills* énumérées dans un dossier, mais celui qui se révèle dans l'échange direct. Exemple avec trois acteurs romands aux démarches originales.

Licorn: l'inversion du processus

«Le recrutement change», annonce la société Licorn. La plateforme de l'entreprise basée à Forêt (VD) promet du nouveau à partir de ce mois de mars. Plusieurs milliers de chercheurs d'emploi ont toutefois déjà pu tester cet outil numérique lancé en 2024, avant de fermer pour une refonte complète. Son credo? Inverser le processus de recrutement.

En résumé, c'est le candidat qui définit ses exigences avant même d'être contacté. «Les candidats ne rédigent pas de CV traditionnel mais structurent leurs données et leurs exigences directement sur la plateforme», explique le fondateur de Licorn.ch, Mathias Rebetez. Ces informations permettent aux recruteurs d'identifier des profils cor-



Rencontres sans dossier, inversion des rôles, évaluations immersives s'invitent désormais dans le processus de sélection des candidats.

respondant précisément à leurs besoins.

En échange de cette inversion, Licorn met à disposition des recruteurs une base de dossiers structurés et comparables, avec un niveau de filtrage avancé. La technologie développée repose sur la standardisation et la qualité des données. Les candidats complètent progressivement leur profil via différents niveaux. «Lorsqu'un candidat atteint le niveau Or, son dossier peut être vérifié et certifié par un membre de notre équipe», précise Mathias Rebetez.

À quelques semaines de son lancement public, Licorn est d'ores et déjà reliée à plusieurs grandes entreprises et agences de placement, en s'intégrant directement à leurs systèmes internes de gestion des candidatures. La plateforme revendique des accords permettant la diffusion d'un volume important d'annonces dès son ouverture officielle. Mathias Rebetez ambitionne d'attirer 100'000 candidats d'ici à la fin de l'année.

Véritable entreprise technologique, Licorn a pu lever plus de 2 millions de francs auprès d'in-

vestisseurs afin de refondre toute sa plateforme.

Great Square: des spécialistes et une garantie

Présente à Lausanne, Saint-Sulpice et Vevey, l'agence Great Square a choisi de laisser la place aux spécialistes. Une trentaine de représentants de différents corps de métiers participent à l'entretien d'un candidat. Ingénieur de formation, Michel Baumann a changé de vie en fondant sa société de recrutement. «Nous avons un processus de recrutement classique, mais

l'implication d'un expert permet d'évaluer précisément les compétences d'un candidat, dit Michel Baumann. Cela plaît beaucoup à nos clients, mais aussi aux candidats qui sont surpris de pouvoir parler du poste de façon aussi détaillée dès le premier entretien.»

Mais ce n'est pas la seule originalité de cette entreprise, qui souhaite établir une vraie relation de confiance avec ses clients. Car Michel Baumann a également pris le parti d'assurer un suivi des candidats engagés. «Nous ne facturons la dernière tranche d'honoraires qu'après

six mois», dit-il. Pendant cette période, trois coachs de Great Square assurent un suivi du candidat dans son nouveau poste. «C'est toujours une période critique et cet espace d'échange permet de mettre les choses sur la table», estime le patron de Great Square.

Il propose par ailleurs un petit outil gratuit sur le site de l'entreprise. Baptisée Beta Pegasi, cette intelligence artificielle permet de soumettre son CV à l'analyse dans le but d'améliorer son employabilité. Le site de Great Square dit privilégier le contact humain, ce qui lui permet d'assurer aux visiteurs que ce robot «ne sera jamais utilisé pour trier les candidatures».

Work@FirstSight: le recrutement sans CV

Work@FirstSight est le nom d'une façon originale pour susciter la rencontre entre employeurs et employés. Le principe consiste à organiser un événement où les employeurs atablés reçoivent pour un bref moment les candidats sélectionnés. L'originalité de ce principe réside notamment dans le fait que, à ce stade, les candidats n'ont envoyé aucun document, pas même un CV. Les recruteurs ont préalablement donné – seulement – deux critères de sélection essentiels à leurs yeux. Les candidats intéressés par cet événement contactent Work@FirstSight. Un coup de fil permet de faire connaissance et de s'assurer du sérieux d'un candidat avant la rencontre.

Malheureusement, ces événements ne sont organisés que deux à quatre fois par an. Depuis 2021, Vanessa Grutter et Sylvie Descloux, qui ont développé ce concept, ont organisé une dizaine de ces rencontres, en marge de leur activité principale. L'une à La Chaux-de-Fonds, l'autre à Payerne, les deux spécialistes des ressources humaines disent réunir plus de 100 personnes à chaque événement. «Les compétences doivent primer et la personnalité de chacun se découvre au moment de la rencontre», résume Vanessa Grutter, qui assure que les recruteurs qui y ont goûté reviennent volontiers.

La hausse des frontaliers ralentit en 2025

Travail La dernière progression annuelle du nombre d'actifs vivant hors du canton est la plus faible enregistrée depuis 2009.

À la fin de l'année 2025, 116'200 frontaliers étrangers travaillaient dans le canton de Genève, soit 2100 de plus qu'à fin 2024 (+1,9%).

Selon l'Office cantonal de la statistique (Ocstat), il s'agit de la progression annuelle la plus faible depuis 2009 (+1,6%), à l'exception de 2020, année marquée par la pandémie de Covid-19, où le nombre de frontaliers actifs avait même légèrement reculé (-0,1%).

Ce ralentissement tranche avec la dynamique observée ces cinq dernières années. Depuis 2020, les effectifs de frontaliers actifs à Genève ont augmenté de 28,5%, contre 20,5% au niveau suisse.

À l'échelle nationale, le nombre de frontaliers étrangers en activité progresse aussi l'an dernier, mais à un rythme plus modéré: +1,1%, pour atteindre 411'450 personnes à fin décembre.

Acteur central

Genève reste toutefois un acteur central sur ce marché du travail transfrontalier. Le canton em-

ploie 28% des frontaliers actifs en Suisse et conserve sa place de premier canton employeur, devant le Tessin (19%).

Dans le détail, la décélération qui a été constatée par rapport à l'année 2024 est visible dans la quasi-totalité des branches économiques.

Elle est particulièrement marquée dans plusieurs secteurs où les effectifs sont restés stables ou ont légèrement diminué l'an dernier: commerce de gros, commerce de détail, hébergement-restauration, activités immobilières, information et communication ainsi qu'industrie alimentaire et du tabac.

Croissance dans des secteurs

À l'inverse, seules quelques branches affichent une progression plus forte qu'en 2024, notamment la cokéfaction, le raffinage et l'industrie chimique, la production et la distribution d'énergie, les activités juridiques et comptables, ainsi que certaines activités du secteur primaire.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Milliarden für die AHV

Mitte-links möchte höhere Steuern und Lohnbeiträge

FABIAN SCHÄFER, BERN

Die Leistung ist bestellt, aber noch nicht bezahlt: Nächsten Dezember, pünktlich auf Weihnachten hin, wird die AHV zum ersten Mal eine 13. Rente auszahlen. Alle Pensionierten im In- und Ausland kommen in den Genuss der zusätzlichen Zahlung. Die Höhe entspricht einem Zwölftel der jährlichen Rente. Will heissen: Wer Anfang 2026 bereits pensioniert war, wird eine volle Monatsrente zusätzlich erhalten. Für in der Schweiz wohnhafte Pensionierte sind dies im Durchschnitt knapp 2000 Franken.

Während die Auszahlung bis ins letzte Detail geklärt ist, ist die Finanzierung im Parlament weiterhin umstritten. Die Mehrkosten betragen anfänglich 4,2 Milliarden Franken im Jahr, bald sind es wegen der anhaltenden Pensionierungswelle mehr als 5 Milliarden. Ohne Gegenmassnahmen dürfte die AHV ab 2029 Defizite schreiben.

Politisch ist die Sache knifflig, weil es keine stabile Mehrheit gibt. Die Mitte-Partei spannt mit SP und Grünen zusammen. Dieses Lager will eine rasche Finanzierung sicherstellen, indem die Bevölkerung höhere Abgaben an die AHV leistet. SVP und FDP lehnen dies ab. Die GLP steht dazwischen. Sie kann im Nationalrat den Ausschlag geben.

Das Hickhack geht in der Frühjahrs-session im März in die nächste Runde. Im Hinblick darauf hat die Sozialkommission des Ständerats diese Woche einen neuen Vorschlag beschlossen. Obsiegt hat hier erneut das Mitte-links-Lager. Im Nationalrat hingegen hatte die GLP letzten Herbst mit wechselnden Allianzen eine Kompromissvariante durchgesetzt. Somit stehen nun diese zwei Vorschläge im Raum:

Mitte-links-Variante

■ **Massnahmen:** Im Gegensatz zum Bundesrat wollen SP und Mitte nicht nur die Mehrwertsteuer erhöhen, sondern auch die monatlichen Lohnbeiträge, die alle Angestellten und Arbeitgeber bezahlen müssen. Die Lohnabzüge sollen um 0,3 und die Mehrwertsteuer um 0,4 Prozentpunkte steigen. Beides würde zu einer Mehrbelastung von je 1,5 Milliarden Franken im Jahr führen. Damit nicht genug: Für den Fall, dass die AHV später erneut in Schieflage gerät, will Mitte-links bereits jetzt auf Vorrat eine weitere Erhöhung der Lohnbeiträge um 0,3 Punkte beschliessen.

■ **Zeitliche Umsetzung:** SP und Mitte wollen die Abgaben nicht nur befristet erhöhen, sondern dauerhaft. Dadurch nähme der Druck im Hinblick auf die nächste AHV-Reform ab. Die Frage einer Erhöhung des ordentlichen Rentenalters auf 66 oder 67 Jahre könnte weiter auf die lange Bank geschoben werden.

■ **Auswirkungen:** Die jüngeren Generationen müssten einen grösseren An-

teil der Finanzierung schultern, während von den höheren Leistungen einzig die Pensionierten profitieren. Die Verteilungswirkung unterscheidet sich stark, je nachdem, welche Geldquelle angezapft wird. Bei der Mehrwertsteuer sind alle Altersgruppen betroffen. Lohnbeiträge hingegen müssen nur die Erwerbstätigen bezahlen. Dadurch nähme die Umverteilung von Jung zu Alt, die sich in den kommenden Jahren ohnehin verschärft, weiter zu. Auf der anderen Seite führen höhere Lohnbeiträge zu einer stärkeren Umverteilung von hohen zu tiefen Einkommen. Deshalb erhöhen Linke lieber die Lohnabzüge und Bürgerliche die Mehrwertsteuer.

Kompromissvariante der GLP

■ **Massnahmen:** Erhöht werden soll einzig die Mehrwertsteuer, diese dafür stärker: Der Normalsatz würde von 8,1 auf 8,8 Prozent steigen. Das würde Konsumenten und Wirtschaft rund 2,5 Milliarden Franken im Jahr kosten.

■ **Zeitliche Umsetzung:** Die Steuererhöhung soll Ende 2030 automatisch wieder auslaufen. Die Befristung wäre insofern abgesichert, als sie in der Verfassung festgeschrieben wäre. Sie liesse sich nur verlängern, wenn das Stimmvolk an der Urne seinen Segen gäbe. So wollen GLP, FDP und SVP erreichen, dass bei der nächsten Reform auch strukturelle Massnahmen wie ein höheres Rentenalter ernsthaft diskutiert werden müssen.

■ **Auswirkungen:** Die Pensionierten müssten einen etwas grösseren Beitrag leisten. Dennoch bleibt das Ganze für sie attraktiv, weil die 13. AHV-Rente deutlich höher ausfällt als die zusätzlichen Steuern. Die Umverteilung von Jung zu Alt nimmt auch in dieser Variante zu, aber weniger stark als bei einer Erhöhung der Lohnbeiträge.

Welche Variante obsiegt, ist kaum absehbar. Denkbar ist auch, dass es im Parlament keine Einigung gibt – und die Vorlage in der Schlussabstimmung scheitert. Der Entscheid dürfte im Juni fallen. Falls eine Vorlage zustande kommt, wird obligatorisch eine Volksabstimmung stattfinden, weil die Sätze der Mehrwertsteuer in der Verfassung stehen. Nahegelegener Termin wäre der November.

Die Debatte über die 13. Rente wird durch zwei weitere AHV-Geschäfte überlagert. Der Bundesrat will die Leistungen für Witwen und Witwer neu regeln. Und eine Volksinitiative der Mitte-Partei verlangt höhere Renten für Ehepaare. Sie will die heutige Regel abschaffen, dass Verheiratete höchstens das 1,5-Fache einer maximalen Einzelrente erhalten (Plafonierung). Hingegen sollen die vielen Vorteile der Ehepaare von den Witwenrenten bis zum Splitting bestehen bleiben. Kostenpunkt: 4 Milliarden Franken im Jahr. Finanzierung: unklar.

Bei Scheidung und Vorsorge sind Selbständige oft benachteiligt

Ohne Anschluss an eine Pensionskasse fehlt der steuerliche Ausgleich

ALBERT STECK

Wer eine Scheidung erlebt, hat zunächst grössere Sorgen, als an die Steuerfolgen zu denken. Trotzdem lohnt es sich, darauf zu achten. Wenn man Pech hat, muss man mit einer deutlich höheren Steuerlast rechnen. Die Mehrkosten können über 100 000 Franken erreichen.

Pech haben all jene, die ihr Guthaben aus der beruflichen Vorsorge in einer Freizügigkeitsstiftung angelegt haben und nicht in einer Pensionskasse. Was nach einer geringen Differenz klingt, wird von den Steuerbehörden nämlich ganz unterschiedlich behandelt.

«Die Besitzer eines Freizügigkeitskontos werden steuerlich massiv benachteiligt», sagt Mario Bucher vom Vorsorgespezialisten Pensexpert. «Diese Schlechterstellung ist auch deshalb stossend, weil es viele Selbständige ohne Anschluss an eine Pensionskasse trifft.»

Ein Beispiel soll illustrieren, wie ungleich die beiden Vorsorgearten vom Fiskus behandelt werden: Ein 50-jähriger Mann, wohnhaft in Bern, besitzt ein Vorsorgevermögen von 800 000 Fran-

ken und muss gemäss Scheidungsurteil die Hälfte, also 400 000 Franken, an seine Ex-Partnerin abtreten. Gehört er einer Pensionskasse an, so kann er das verlorene Alterskapital schrittweise wieder ausgleichen. Ein solcher Wiedereinkauf infolge einer Scheidungsauszahlung empfiehlt sich nicht nur für die bessere Rente, sondern ebenso aus steuerlichen Gründen.

Angenommen, der Mann hat ein steuerbares Einkommen von 140 000 Franken: Wenn er zehn Jahre lang 40 000 Franken in die PK einzahlt, um die entstandene Lücke zu schliessen, so spart er pro Jahr gut 15 000 Franken an Steuern. Über zehn Jahre summiert sich die Einsparung somit auf über 150 000 Franken. Selbst wenn man die höhere Kapitalbezugssteuer bei der Pensionierung berücksichtigt, erreicht der Vorteil noch immer eine sechsstelligen Summe.

Willkommene Entschädigung

Der Steuerbonus beim Wiedereinkauf in die Pensionskasse bietet somit eine willkommene Entschädigung für das

verlorene Alterskapital bei der Scheidung. Dies gilt allerdings nicht, wenn der geschiedene Mann sein Altersguthaben via Freizügigkeitsstiftung anlegt statt über eine PK. Die Freizügigkeit ist gewissermassen das «hässliche Entlein» im Schweizer Vorsorgesystem. Sie versichert jene Personen, die nicht in einem Angestelltenverhältnis stehen. Dazu gehören nebst den Selbständigen auch Arbeitslose. Ein wichtiger Nachteil der Freizügigkeit besteht ebenso darin, dass man das Guthaben bei der Pensionierung nicht als Rente beziehen kann. Zudem kann es bei einem Todesfall zu Ungerechtigkeiten kommen – besonders bei Patchworkfamilien. Denn im Vergleich zur PK sind die Begünstigungsregeln weniger flexibel ausgestaltet.

«Aus Gründen der Fairness müsste der Bund die Freizügigkeit aufwerten und der Pensionskasse gleichstellen», sagt Bucher. «Dies wäre vor allem ein wichtiges Signal des Staates, dass er die Bedürfnisse der Selbständigen ernst nimmt.» Zudem geht es um erhebliche Summen: Laut Schätzungen

belaufen sich die angesparten Vermögen in der Freizügigkeit auf 70 Milliarden Franken.

Eklatanter Reformstau

Bucher betont, der Bund könnte diese Besserstellung unkompliziert von heute auf morgen umsetzen: Denn einige Bestimmungen seien nicht gesetzlich verankert und könnten daher von der Behörde in Eigenregie umgesetzt werden. Der Vorsorgeexperte verweist zudem auf die Tatsache, dass viele Selbständige ohnehin nur ungenügend für ihr Alter abgesichert seien. «Angestellte profitieren davon, dass der Arbeitgeber mindestens die Hälfte der Beiträge für die berufliche Vorsorge und die AHV übernimmt. Dagegen müssen Selbständige alles selbst bezahlen.» Ebenso seien sie nicht gegen Arbeitslosigkeit versichert.

Aufgrund dieser regulatorischen Tücken empfiehlt Bucher den Versicherten einer Freizügigkeitsstiftung, den Anschluss an eine Pensionskasse zu prüfen. So bieten manche Berufsverbände eine Sammelstiftung für Selbständige an. In

der Pflicht allerdings sieht er primär den Bund. Denn das Vorsorgesystem leide an einem eklatanten Reformstau: «Nachdem diverse Vorlagen vor dem Volk gescheitert sind, sollte der Bund umso beherrzter jene Baustellen in Ordnung bringen, bei denen er selber aktiv werden kann – die Benachteiligungen in der Freizügigkeit stehen weit oben auf dieser Liste.»

Dass Selbständige nach einer Scheidung Lücken in der Altersvorsorge aufwiesen, sei nicht im Interesse des Staates, sagt Mario Bucher von Pensexpert. Deshalb wäre es nur folgerichtig, wenn sie die gleichen Anreize für einen Wiedereinkauf erhielten wie die Angestellten in einer Pensionskasse.

Le plan d'allègement s'alourdit de 400 millions d'économies

FINANCES FÉDÉRALES La Commission des finances du Conseil national veut diminuer les dépenses un peu plus que les Etats. Elle cherche également à mettre le secteur agricole à contribution

FANNY SCUDERI, BERNE

Que restera-t-il du programme d'allègement budgétaire 2027 (PAB) après son passage au Conseil national? A priori, un tiers en moins, selon la communication de la Commission des finances du Conseil national (CDF) hier. La commission du National «s'est largement alignée» sur les sénateurs, a annoncé son président UDC Jacques Nicolet. Les sénateurs avaient déjà atténué le plan budgétaire de la ministre des Finances PLR, Karin Keller-Sutter.

Toutefois, la CDF prévoit d'économiser un peu plus que les conseillers aux Etats, et introduit de nouvelles mesures. Elle demande au secteur agricole, relativement épargné par la Chambre haute, d'économiser un peu plus de 50 millions de francs par année. La commission aimerait aussi générer de nouvelles recettes d'environ 175 millions de francs par an grâce à des droits de douane à l'importation dans le domaine agroalimentaire.

Pression des lobbies

L'Union suisse des paysans n'a pas tardé à réagir. Par communiqué, elle juge «injustes» les mesures d'économies décidées par la commission, telles que la suppression des aides pour la production animale et pour la transformation des fruits.

Simon Stadler, vice-président de la commission et élu PLR, a expliqué durant la conférence de presse que les élus avaient été sollicités par les lobbies, chacun demandant à être épargné par les mesures. «Mais un assainissement des finances publiques dont personne ne ressent les effets n'existera probablement jamais», a-t-il relevé.

Autre nouveauté: la CDF propose d'introduire dans le plan d'allègement budgétaire, dès 2027, un mécanisme public de garantie des liquidités pour les banques d'importance systémique. Il a pour effet de rapporter à la Confédération 140 millions de francs par an grâce à un forfait versé par les banques.

Figurant dans plusieurs minorités, la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) rejette le plan dans son ensemble. Elle juge ces mesures «inacceptables et infondées», d'autant plus après l'annonce des comptes 2025 favorables mercredi, qui dégagent un excédent de 250 millions de francs. Elle en veut au Conseil fédéral pour son «alarmisme»: «Je n'apprécie pas les menaces qu'il fait planer, lorsqu'il assure que sans plan d'allègement budgétaire, nous serons obligés de faire des économies sur des domaines fragiles, comme la formation ou l'aide au développement.»

L'Union suisse des paysans n'a pas tardé à réagir

Quant aux nouvelles mesures touchant le secteur agricole, Laurence Fehlmann Rielle l'explique par la volonté de la commission que «tout le monde passe à la caisse». Le Parti socialiste critique fortement l'utilisation du frein à l'endettement: «Il nous empêche d'investir dans l'avenir. Tout excédent de recette est affecté à la diminution de la dette qui est une des plus faibles de l'OCDE.»

Une mesure revient par la petite porte

La commission a réalisé un tour qui déplaira aux cantons-centre, comme Genève. Le PAB prévoyait de réduire leur compensation dans le cadre de la péréquation financière. Elle a été abandonnée par les Etats qui trouvent une solution alternative en coulisses. La Commission des finances du National l'a aussi enterrée... Mais a accepté une motion demandant exactement la même chose. «Il y avait l'envie de relancer une réflexion sur l'équité et la solidarité entre les cantons», explique Laurence Fehlmann Rielle.

Le Conseil fédéral proposait des économies de 8,5 milliards de francs entre 2027 et 2029. Les Etats n'ont accepté que quelque 5,5 milliards de réduction alors que la CDF du National table sur environ 5,9 milliards de francs. Les deux conseils devront s'accorder durant la session parlementaire. ■

Kinderlose Ehepaare werden bei den Steuern belohnt, Familien bestraft

Interkantonaler Vergleich Gegner der Individualbesteuerung sagen, die Heiratsstrafe sei kantonal längst beseitigt. Eine Datenanalyse widerlegt das teilweise – und zeigt Überraschendes.



Kinder sind oft ein entscheidender Faktor, wenn es um Steuerberechnungen geht. Foto: Imago

Mischa Aebi und **Svenson Cornehlis**

Im Kanton Wallis werden Verheiratete vom Steueramt schon heute durchs Band bevorzugt. Egal, wie viel ein Ehepaar verdient, wie viele Kinder es hat und unabhängig davon, wer welchen Anteil zum Familieneinkommen beiträgt: Mit Trauschein zahlt man im Rhonekanton fast immer weniger Kantons- und Gemeindesteuern, als wenn man im Konkubinatspaar leben würde.

Ein Beispiel: Eine dreiköpfige Familie, nennen wir sie Zenklusen, lebt in der Walliser Gemeinde Saas-Almagell. Mutter und Vater verdienen je 91'000 Franken brutto, das entspricht dem Schweizer Durchschnittseinkommen (Median). Die Familie zahlt 2700 Franken weniger Kantons- und Gemeindesteuern als ein Konkubinatspaar mit gleichem Einkommen.

Wären alle Kantone wie das Wallis, hätte Mitte-Präsident Matthias Bregy auf der gan-

zen Linie recht. Er behauptet nämlich, dass die Kantone die Heiratsstrafe längst abgeschafft haben. Glaubt man Bregy, muss die Heiratsstrafe bloss noch bei den Bundessteuern beseitigt werden. Seine Partei hat eine Initiative lanciert, die genau das verlangt: weg mit der Heiratsstrafe auf Bundesebene.

Gleichzeitig bekämpft der Mitte-Präsident mit seiner Partei die aktuelle Vorlage zur Individualbesteuerung, über die am 8. März abgestimmt wird. Diese Vorlage würde Ehepaare nicht mehr gemeinsam, sondern einzeln besteuern und damit die Heiratsstrafe ebenfalls beseitigen. Bregy warnt indes, ein solcher Systemwechsel würde die Kantone zu tiefgreifenden Anpassungen zwingen, neue Ungleichheiten schaffen und einen grossen Verwaltungsaufwand auslösen.

Befürworterinnen und Befürworter der Individualbesteuerung widersprechen: Die Heiratsstrafe existiere in vielen

Kantonen sehr wohl auch heute noch.

Wer hat nun recht? Eine Datenanalyse des Instituts für Schweizer Wirtschaftspolitik (IWP) an der Universität Luzern zeigt: Das Walliser Steuersystem, das Ehepaaren fast durchweg einen Heiratsbonus beschert, ist die Ausnahme. In allen anderen Kantonen hängt es von zahlreichen Faktoren ab, ob ein Ehepaar gegenüber Konkubinatspaaren begünstigt oder bestraft wird.

Vielorts hohe Heiratsstrafe für Familien mit Kindern

Eine entscheidende Rolle spielen bemerkenswerterweise Kinder. Dabei verhält es sich umgekehrt, als man intuitiv erwarten würde: Ehepaare mit Kindern werden in den meisten Kantonen stärker benachteiligt als kinderlose Ehepaare. Oft haben kinderlose Ehepaare sogar einen Heiratsbonus, sobald sie Kinder bekommen, wandelt sich dieser dann aber in eine Strafe um.

Das zeigt die Beispiel-Familie Zenklusen aus Saas-Almagell. Angenommen, Zenklusen beschliessen, in einen anderen Kanton zu zügeln. Als Doppelverdiener-Ehepaar mit Kind und Durchschnittseinkommen würden sie abgesehen vom Wallis und von Basel-Stadt in jedem anderen Kanton mit einer Heiratsstrafe belastet.

Besonders hoch wäre diese für Zenklusen in Liestal im Kanton Baselland. Dort müsste die Familie 5700 Franken mehr Kantons- und Gemeindesteuern zahlen, als unverheiratete Paare mit gleichem Einkommen und gleicher Kinderzahl. In der Stadt Zürich wären es 3100 Franken mehr. Bekommt die Zenklusen-Familie ein weiteres Kind, würde die Benachteiligung gegenüber Konkubinatspaaren noch grösser.

Sehr viel besser wird es für Zenklusen, wenn die Sprösslinge einmal ausgezogen sind. Dann zahlt das Doppelverdiener-Ehepaar mit je 91'000 Franken Einkommen in der Hälfte der

Kantone dank des Trauscheins weniger Steuern. In Glarus würden Zenklusen ohne unterhaltspflichtige Kinder 300 Franken Kantons- und Gemeindesteuern sparen. In Luzern gäbe es sogar rund 600 Franken Heiratsbonus.

Selbst in der Minderheit der Kantone, in denen Familien wie Zenklusen auch ohne Kinder noch eine Heiratsstrafe haben, ist sie überschaubar: bloss wenige Hundert Franken. Eine Ausnahme sind hier die Gemeinden im Kanton Zürich. In der Stadt Zürich würde das Doppelverdiener-Ehepaar auch ohne Kinder noch eine Heiratsstrafe von 1200 Franken zahlen.

Dass Kinder bei der Heiratsstrafe eine derart entscheidende Rolle spielen, war bislang kaum bekannt. Selbst Experten staunen: «Dass Ehepaare mit Kindern in fast allen Kantonen stärker benachteiligt werden als kinderlose Ehepaare, hat uns zu Beginn der Analyse selbst überrascht», sagt Przemyslaw Brandt, der die Untersuchung zur Heiratsstrafe am

IWP im Rahmen seiner Doktorarbeit erstellt hat.

Der Grund ist jedoch nicht, dass Familien mit Trauschein gezielt schlechter behandelt werden. Vielmehr profitieren viele Konkubinatspaare mit Kindern von einem steuerlichen Vorteil. Denn oft gilt jener Elternteil, dem die Kinder zugerechnet werden, steuerlich als alleinerziehend. Für Alleinerziehende gelten tiefere Steuersätze. So zahlt das Konkubinatspaar zusammen weniger Steuern als ein verheiratetes Paar mit gleicher Familie und gleichem Einkommen. Wegen dieses Vorteils bei Konkubinatspaaren mit Kindern vergrössert sich die Differenz zu verheirateten Paaren und damit die Heiratsstrafe.

In fast allen Kantonen kommen Ehepaare mit stark unterschiedlichen Einkommen in den heutigen kantonalen Steuersystemen gut weg – zumindest solange sie keinen Nachwuchs haben. So haben Verheiratete, bei denen ein Partner 30'000 und

der andere 70'000 Franken verdient, in 22 von 26 Kantonen einen Steuervorteil gegenüber Konkubinatspaaren.

Bei Rentnerhepaaren wirds komplizierter

Dass Ehepaare stärker profitieren, je ungleicher ihre Einkommen sind, ist ein von den Bundessteuern her bekannter Effekt und lässt sich trotz der komplizierten Steuersysteme einfach erklären: Bei Konkubinatspaaren wird jede Person einzeln besteuert. Hat eine von beiden einen hohen Lohn, kommt sie in eine hohe Progressionsstufe. Bei Ehepaaren mit gleicher Lohnverteilung werden die Löhne in den meisten Kantonen eingemittelt.

Allerdings gibt die Analyse der kantonalen Steuersysteme auch hier Mitte-Präsident Bregy nicht durchwegs recht: Sobald Ehepaare mit einer Einkommensverteilung von 30'000 zu 70'000 Franken zwei Kinder haben, sind sie in sämtlichen Kantonen ausser

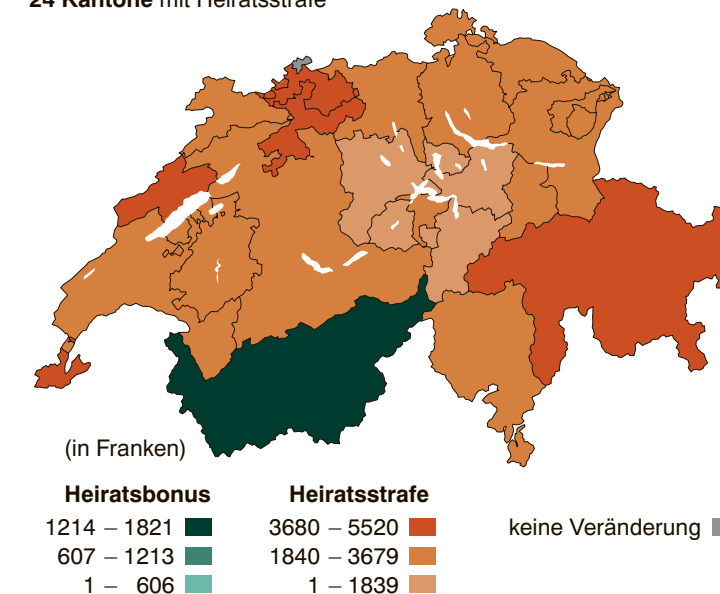
dem Wallis benachteiligt. Bloss bei noch unterschiedlicheren Einkommensverteilungen haben auch Ehepaare mit mehreren Kindern gegenüber Konkubinatspaaren auf Kantonsebene einen Steuervorteil.

Am kompliziertesten ist es bei den verheirateten Rentnerinnen und Rentnern. Ob sie von einem Heiratsbonus profitieren oder bestraft werden, hängt bei ihnen nebst dem Wohnkanton und dem Verhältnis der Renten auch von der Höhe des Gesamteinkommens ab. Hier sind sich selbst die Walliser nicht mehr treu: Die Regel, dass man mit einem Trauschein im Wallis unabhängig von der Kinderzahl und der Einkommensverteilung profitiert, gilt für Rentnerpaare mit tieferen und mittleren Einkommen je nach Einkommensverteilung nicht.

Auf unserer Website finden Sie einen Rechner: Dort erfahren Sie wie die Heiratsstrafe – inklusive Bundessteuer – für Sie ausfällt.

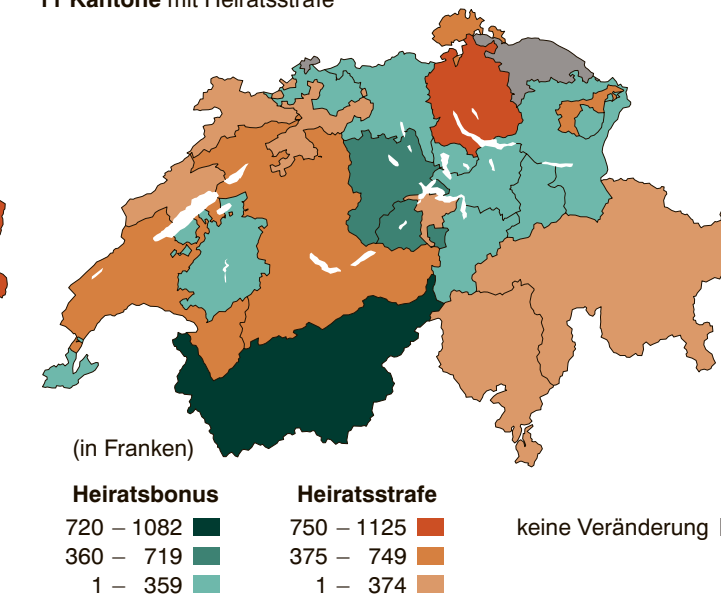
Paar mit gleich hohen Einkommen mit Kind

Einkommen von 91'000 Fr. und 91'000 Fr. und 1 Kind
24 Kantone mit Heiratsstrafe



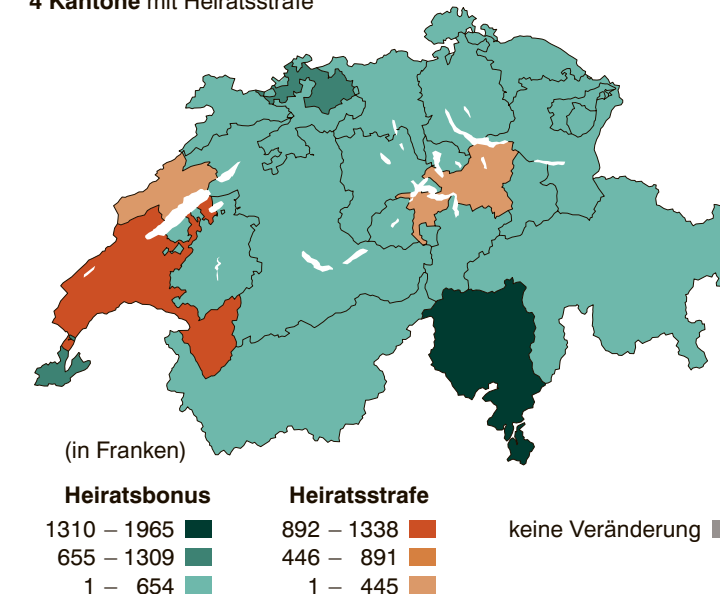
Paar mit gleich hohen Einkommen ohne Kind

Einkommen von 91'000 Fr. und 91'000 Fr. und keine Kinder
11 Kantone mit Heiratsstrafe



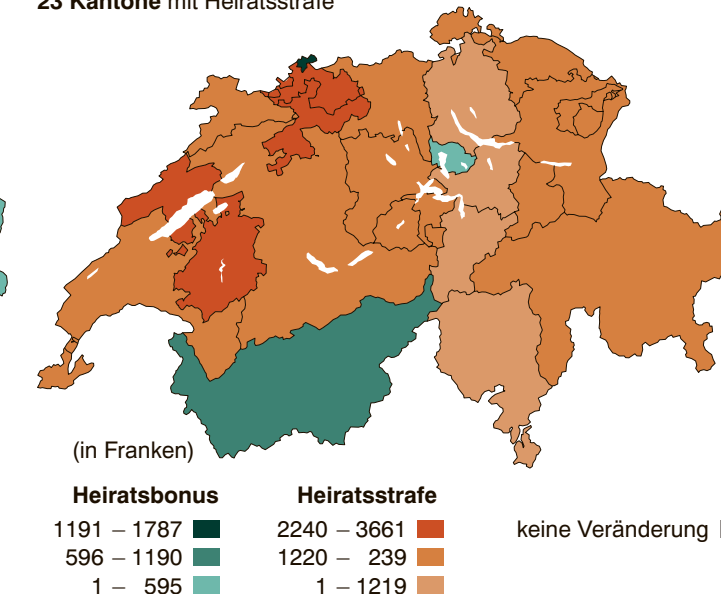
Ungleiche Einkommen ohne Kinder

Einkommen von 70'000 Fr. und 30'000 Fr. und keine Kinder
4 Kantone mit Heiratsstrafe



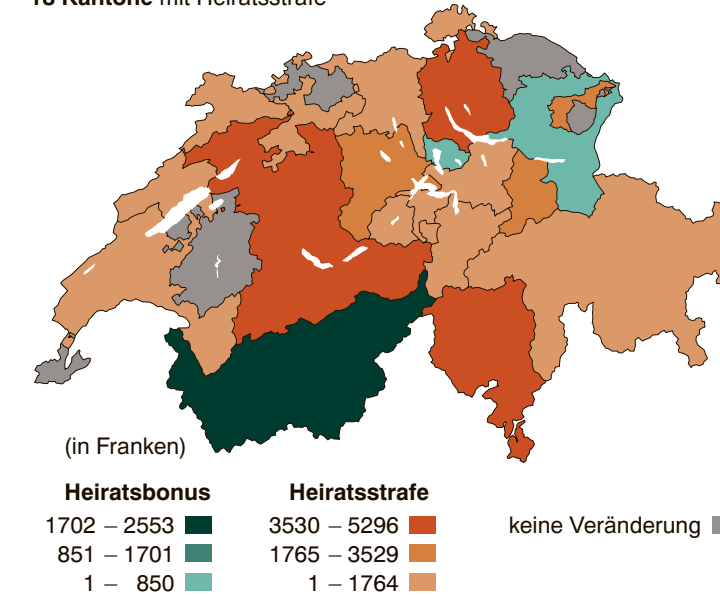
Ungleiche Einkommen mit Kindern

Einkommen von 70'000 Fr. und 30'000 Fr. und 2 Kinder
23 Kantone mit Heiratsstrafe



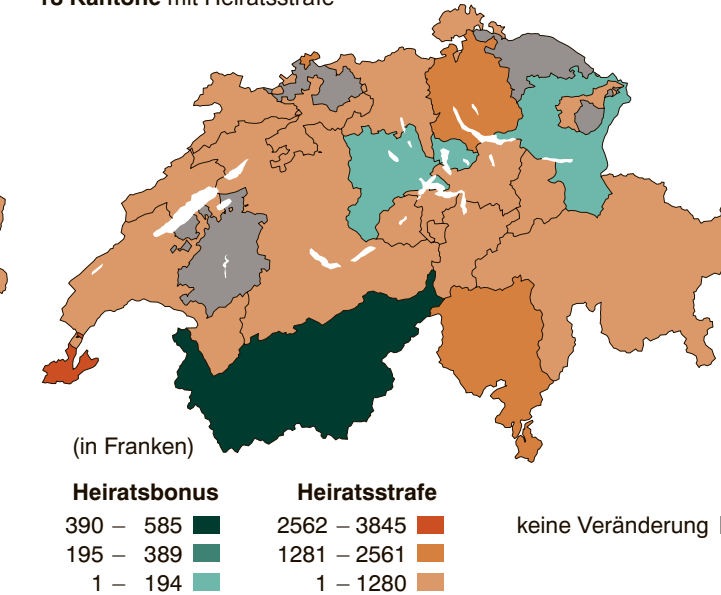
Rentnerpaar mit hohem Einkommen

Einkommen von 150'000 Fr. und 150'000 Fr.
18 Kantone mit Heiratsstrafe



Rentnerpaar mit tiefem Einkommen

Einkommen von 60'000 Fr. und 60'000 Fr.
18 Kantone mit Heiratsstrafe



Grafik: mae, svc, can / Quelle: Berechnungen vom Institut für Schweizer Wirtschaftspolitik (IWP)

L'eau du lac chauffera le quartier du PAV

Projet énergétique La «Tribune de Genève» a visité une galerie souterraine où de nouvelles conduites du réseau GeniLac s'apprêtent à être posées d'ici au début de l'été. Elles alimenteront tout au long de l'année une septantaine de nouveaux bâtiments.

Bastien Nespolo

Ils sont séparés par près d'un kilomètre, mais le quai Ernest-Ansermet et celui des Forces-Motrices partagent un point commun. Lequel? Une toute nouvelle galerie souterraine les relie directement. «On devrait laisser le tunnel comme ça, ce serait pratique pour traverser la ville», s'amuse l'ingénieur civil présent lors de la visite du chantier.

La construction de ce tunnel, long de 950 mètres, large de 1,8 mètre et enfui jusqu'à 22 mètres sous le sol du centre-ville, était un vrai défi technique pour les Services industriels de Genève (SIG). «On est à la pointe de la technologie», poursuit Quentin Vaglio en expliquant qu'il n'existe que quelques ouvrages similaires en Europe.

Le chantier du siècle

D'ici au début de l'été, des conduites d'eau du projet GeniLac – le chantier énergétique du siècle pour Genève – seront installées dans cette galerie. Elles achemineront l'eau du Léman vers une station d'échange ther-

mique, située dans un sous-sol des nouveaux bâtiments des Vernets.

À terme, ce projet permettra de chauffer et refroidir le nouveau quartier du PAV (Praille-Acacias-Vernets), soit une septantaine de bâtiments. Retour sur ces travaux à 26 millions de francs.

Pas de marche arrière

«Ce projet, dont le but est de se raccorder et de prolonger le réseau GeniLac, se situe dans une zone urbaine très dense. On a donc choisi de dépenser un peu plus et de réaliser tous ces travaux en sous-sol afin de limiter les nuisances», informe Gilles Ottaviani, ingénieur thermique.

Inséré à l'entrée de la galerie par un puits creusé le long de l'Arve, il aura fallu 99 jours au microtunnelier pour qu'il atteigne son puits d'extraction, situé dans le Rhône.

Pour évoquer cette manœuvre souterraine de pilotage, les ingénieurs parlent d'un «tir», car une fois que le microtunnelier est en marche, il est impossible de rebrousser chemin. «Cette machine



Située dans un sous-sol aux Vernets, la station d'échange thermique devrait être fonctionnelle à la fin de l'année 2026. Laurent Guiraud

de 30 tonnes n'est pas faite pour faire autre chose qu'avancer», confirme Quentin Vaglio.

Du 8 septembre à la mi-décembre, le microtunnelier, venu de Belgique, a foré le souterrain de la ville sur un parcours

en banane, dont les profondeurs et les géologies du terrain variaient. De «nombreuses contraintes ont dû être prises en compte» et pourtant la difficulté principale consistait surtout en la longueur du tracé.

«Jour et nuit, week-ends compris, des équipes spécialisées se sont relayées. Il y a tellement de frottements dans ces milieux que si la machine s'arrête, ce n'est pas garanti qu'elle puisse repartir.» Au final, ces différentes équipes ont réalisé un tir de précision, puisque la sortie a été atteinte avec seulement 5 centimètres d'écart.

À la suite de cette longue galerie, du côté du quai Ernest-Ansermet, un second tunnel a été creusé. Il passe sous l'Arve et ressort dans le sous-sol d'un bâtiment du quartier des Vernets, encore en construction. C'est là aussi que la station d'échange thermique alimentant le quartier du PAV a été installée. Elle sera fonctionnelle à la fin de l'année.

À 45 mètres de profondeur

Le canton compte deux stations d'échange thermique (Vengeron et le PAV à présent). Ces infrastructures, avec la station de pompage du Vengeron, correspondent au cœur du réseau GeniLac. L'eau du lac, pompée à 45 mètres de profondeur et

dont la température avoisine constamment les 7 degrés, circule en circuit ouvert dans les conduites du réseau avant d'être rejetée dans l'Arve. Contrairement à l'eau fraîche, l'eau chaude – chauffée grâce à des pompes à chaleur – circule dans des boucles fermées.

Grâce à de fines parois présentes dans les stations d'échange, l'eau des deux boucles est indirectement en contact. Un équilibrage de leurs propriétés thermiques résulte de cette proximité des fluides et permet ainsi de maîtriser la température du réseau. Mais ces infrastructures sont volumineuses.

À 15 mètres sous le sol des Vernets, Sarah Paturet, ingénieure thermique, explique que c'était un vrai défi de faire entrer cette station d'échange de près de 900 m² dans un projet architectural déjà réfléchi: «Il a fallu que l'on s'intègre entre les fondations de deux bâtiments tout en ne prélevant pas les aménagements futurs. C'était une vraie prouesse de placer ce gros ouvrage à un endroit où on ne le verra même plus.»

La Suisse navigue à vue dans la tempête des droits de douane

Décision de la Cour suprême En colère, Donald Trump multiplie les déclarations revanchardes. Pour Berne qui négocie, la semaine commence par plus de questions que de réponses.

Florent Quiquerez Berne

Hasard du calendrier, une délégation parlementaire se rend ce lundi à Washington. Le voyage d'une semaine était prévu de longue date. Mais depuis vendredi, il a pris une autre dimension. Les échanges jouent «un rôle important» dans ce «contexte volatil», souligne celui qui dirige cette délégation, le sénateur Damian Müller (PLR/LU) cité dans la «SonntagsZeitung». Sur les plans juridique et commercial, la situation reste «dynamique» et soulève de nombreuses questions.

Cet un euphémisme. Depuis la décision vendredi de la Cour suprême de juger illégale une partie des droits de douane américains, c'est une onde de choc qui a déferlé sur Berne. Notre pays négocie actuellement un accord avec les États-Unis, précisément pour éviter ces taxes punitives. Côté américain, on mettait d'ailleurs la pression pour arriver à un compromis en mars encore.

Or, du côté de Berne, on ne sait plus sur quel pied danser, car Donald Trump, vexé par la décision des juges, a d'abord annoncé de nouveaux droits de douane mondiaux de 10% avant de les relever à 15%. Quelles seront les conséquences de cette décision pour les exportations suisses? Et sur les discussions en cours?

Alors qu'une semaine d'incertitude s'ouvre pour la place économique suisse, voici les principaux enjeux qu'observe la Berne fédérale.

— L'extrême prudence des autorités face à Trump

Vendredi, le Conseil fédéral a réagi en disant qu'il «prend acte» de la décision de la Cour suprême des États-Unis. Mais pas question de s'avancer davantage: il analysera les développements à venir ainsi que les conséquences concrètes de cette décision, indique le Département fédéral de l'économie (DEFR) de Guy Parmelin.

Certains partis, comme les Verts, demandent toutefois l'abandon des négociations. Reste que la tonalité générale est plutôt celle de la prudence. Car si la position de négociation de la Suisse s'est améliorée grâce à ce jugement, le risque de droits sectoriels, par exemple pour la pharmacie – aujourd'hui exempté –, demeure.

— Incertitude sur le montant des droits de douane

Après avoir été frappée de taxe à 31, puis 39%, la Suisse avait un



Le Conseil fédéral a réagi vendredi en disant qu'il «prend acte» de la décision de la Cour suprême des États-Unis. Ci-dessus, la dernière rencontre entre Guy Parmelin et Donald Trump, le 21 janvier dernier, à Davos. AFP/Laurent Gillieron

«Trump peut toujours faire très, très mal à la Suisse s'il le souhaite. Le Conseil fédéral devrait continuer à œuvrer pour de bonnes relations.»

Stefan Legge

Économiste de l'Université de Saint-Gall

deal à 15%. Comment interféreront les 10%, puis 15% de taxes, annoncées ce week-end par Trump sur ce pourcentage? Immédiatement après la décision, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a échangé au niveau technique avec le bureau du représentant américain au Commerce. Mais difficile encore de savoir quelles seront les conséquences pour la Suisse. Que ce soit sur le montant des taxes ou les branches actuellement exemptées.

«Nous sommes en train de le clarifier, répond Helene Budliger Artieda, Secrétaire d'État au SECO dans une interview au «SonntagsBlick». Cela peut encore évoluer. En tout cas, cela

dépend de la catégorie de marchandises. Les exceptions en vigueur jusqu'à présent – par exemple pour les produits pharmaceutiques et les avions – ont été reprises dans les annexes du nouveau décret exécutif. La charge douanière devrait donc rester globalement dans un cadre comparable.»

— Il reste des options à Donald Trump

Helene Budliger Artieda ajoute: «Il n'est pas exclu que l'administration américaine introduise de nouveaux droits de douane dans un nouveau décret.» Selon elle, la Suisse pourrait devoir s'accommoder des droits de douane actuels.

Un avis que partage Stefan Legge, économiste de l'Université de Saint-Gall, «Les autres possibilités (ndlr: d'augmenter les droits de douane) sont simplement un peu plus compliquées ou limitées dans le temps», explique-t-il dans une interview.

Pour lui, le jugement de la Cour suprême ne change presque rien. «Trump peut toujours faire très, très mal à la Suisse s'il le souhaite. C'est pourquoi le Conseil fédéral devrait continuer à œuvrer pour de bonnes relations. Aussi difficile que cela puisse être – personne ne dit qu'il est simple de négocier avec

Trump. Je continuerais donc à agir avec prudence et à chercher à soutenir et identifier les intérêts communs. Car les États-Unis ont eux aussi intérêt à entretenir de bonnes relations avec la Suisse.»

— Les dossiers qui sont remis en question

Si les États-Unis tiennent toujours le couteau par le manche, ils le tiennent un peu moins fermement, car le contre-pouvoir judiciaire a contrecarré la politique au coup de poing de Donald Trump. Et cela pourrait peser dans d'autres dossiers où la Suisse a cédé face au locataire de la Maison-Blanche.

La «NZZ am Sonntag» évoque notamment la question de la taxation des géants du numérique, les Google, Amazon, Facebook, Apple et autres. On se souvient que le Conseil fédéral avait volontairement mis de côté un projet de loi qu'il avait préparé sur ce projet, précisément pour ne pas froisser Donald Trump. Les Verts veulent désormais le remettre sur la table.

Pour le journal alémanique, la décision de la Cour suprême «affaiblit la confiance dans les États-Unis comme partenaire commercial. La gauche se voit confortée dans sa critique de l'achat des avions de combat F-35 et des systèmes Patriot.»

— Le défi d'un possible remboursement

Entre avril et novembre 2025, près de 2 milliards de dollars de droits ont été perçus sur des marchandises suisses. Et même si des nouveaux droits sont mis en place, cela ne change rien au fait que les anciens étaient illégaux. En théorie, des remboursements seraient possibles. Mais aux États-Unis, les procédures judiciaires sont toujours longues et compliquées.

Si les entreprises suisses sont dans le flou, certaines y songent. «Nous tenterons de récupérer ces droits auprès du gouvernement américain. Je ne peux pas divulguer les montants exacts, mais ils sont significatifs», déclare Georges Kern, CEO et copropriétaire de la marque Breitling, à la «NZZ am Sonntag». La chocolaterie Läderach examine aussi cette possibilité.

Reste que cette nouvelle donne n'empêche pas la poursuite d'investissements suisses aux États-Unis. Deux cents milliards étaient évoqués dans le deal suisse avec Washington. Selon Martin Hirzel, président de Swissmem, ces investissements étaient de toute façon planifiés. Rahul Sahgal, chef de la Chambre de commerce suisse-américaine, estime aussi que ce verdict ne changera guère ces projets.

Le coup de poing de la Cour suprême

COMMERCE En déclarant illégaux une partie des droits de douane décrétés depuis un an, la plus haute autorité judiciaire des Etats-Unis a mis hier un coup d'arrêt à la politique du président américain. Mais Donald Trump annonce qu'il va contourner sa décision

BORIS BUSSLINGER, WASHINGTON

Coup de tonnerre: la Cour suprême a statué ce vendredi que la loi de 1977 invoquée par Donald Trump (International Emergency Economic Powers Act, IEEPA) l'année dernière afin d'imposer des droits de douane n'avait pas été utilisée à bon escient. Selon le jugement rendu ce jour, le président américain ne peut justifier l'instauration de droits de douane par la nécessité d'une «urgence économique».

Cette décision concerne les droits de douane présentés comme «réciproques» par Donald Trump mais pas ceux appliqués à des secteurs d'activités particuliers, comme l'automobile ou l'acier et l'aluminium. Cependant, ses effets pourraient être considérables. D'après les dernières estimations, le gouvernement américain a collecté environ 200 milliards de dollars de droits de douane aux importateurs depuis le début de l'année dernière... qu'il pourrait devoir rembourser – du moins en partie.

Une possible crise institutionnelle à l'horizon

Le républicain est le premier président à invoquer l'IEEPA, qui n'était à l'origine destinée qu'à être utilisée en cas d'urgence nationale. Les tribunaux inférieurs ont estimé qu'il avait outrepassé ses pouvoirs. La Cour suprême leur donne raison. C'est un séisme. D'autant que l'institution penche très largement du côté républicain. Avec une majorité conservatrice de six contre trois qui comprend trois juges nommés par Donald Trump, l'institution avait jusqu'ici plutôt statué en faveur du président. Notamment concernant des mesures drastiques sur l'immigration, le licenciement de certains fonctionnaires ou encore le démantèlement du Ministère de l'éducation. Elle donne aujourd'hui tort au locataire du Bureau ovale.

Dans l'après-midi, ce dernier a cependant annoncé qu'il ne changerait pas de cap, que les droits de



Donald Trump lors de la conférence de presse donnée le 20 février 2026 à la Maison-Blanche. (MANDEL NGAN/AFP)

douane resteraient en place sous d'autres justifications juridiques et qu'il pouvait «faire ce qu'il voulait» se chargeraient de libérer des places de travail.

Les milliards de dollars ainsi engrangés devaient, selon Donald Trump, permettre des mesures «sociales». Comme verser de l'aide aux paysans américains (dont l'activité a été fortement touchée par les droits de douane eux-mêmes). Ou attribuer un dividende de 2000 dollars à toute la population «en fin d'année» – c'est-à-dire juste avant les élections de mi-mandat.

Théoriquement, bien que la plupart des économistes de renom se soient élevés contre ces conclusions, les milliards encaissés de la

sorte – couplés à des coupes massives dans le secteur de la santé – devaient permettre de compenser les pertes suscitées par les baisses d'impôt pour les plus riches Américains. Les droits de douane avaient jusqu'ici eu un impact ambivalent aux Etats-Unis: les producteurs d'acier bénéficient par exemple du renchérissement des importations du matériau. Beaucoup d'entreprises gagnent et perdent à la fois. Tandis que certains secteurs sont uniquement perdants. Les Etats-Unis importent ainsi près de 100% du thé et du café consommés dans le pays. La politique des droits de douane s'est cependant fait beaucoup d'ennemis ces derniers temps.

En octobre, la très conservatrice Association américaine des éleveurs de bovins dénonçait la conjonction des droits de douane réciproques, qui limitent ses ventes à l'étranger, et de l'inflation, qui fait baisser son chiffre d'affaires domestique.

«Une victoire pour les consommateurs» Certains républicains, comme la sénatrice de l'Alaska Lisa Murkowski, se sont joints aux démocrates dans une lettre appelant la Cour à reconnaître une usurpation du pouvoir présidentiel. Et la Chambre de commerce américaine a appelé le Congrès à «rétablir son rôle constitution-

nel en matière de fixation des droits de douane». Ce vendredi, un rapport du Département de l'économie révélait par ailleurs que le déficit commercial des marchandises – que Donald Trump avait promis de réduire – avait atteint un niveau record. Tandis que le secteur manufacturier, que le président avait promis de relancer, continuait de perdre des emplois.

Avec sa majorité conservatrice, l'institution avait jusqu'ici plutôt statué en faveur du président. Elle lui donne aujourd'hui tort

La décision de la Cour suprême a donc réjoui nombre d'acteurs. La fédération nationale de vente de détail américaine (National Retail Federation) a salué une décision qui «apporte une certitude indispensable aux entreprises et aux fabricants américains». Alors que le leader des démocrates au Sénat, Chuck Schumer (New York), a célébré une «victoire pour le portefeuille des consommateurs».

Dans l'après-midi, un Donald Trump visiblement énervé a toutefois annoncé qu'il comptait s'asseoir sur le jugement. «Les juges qui ont voté contre les droits de douane sont une honte pour notre nation, a déclaré le président des Etats-Unis. Ce sont des imbéciles antipatriotiques. Notre Cour est influencée par des intérêts étrangers. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des méthodes encore plus efficaces que les tarifs de l'IEEPA.» Il a conclu en annonçant qu'il imposait immédiatement 10% de droits de douane supplémentaires «sur ceux déjà en vigueur» à l'ensemble de la planète. ■

A Berne, on préfère ne pas se réjouir trop vite

SUISSE La décision de la Cour suprême rebat les cartes de la guerre commerciale engagée par Donald Trump en 2025 avec ses taxes douanières. Pour l'heure, les partis suisses s'en félicitent mais demeurent prudents face à un président américain toujours imprévisible

YAN PAUCHARD ET FANNY SCUDERI, BERNE

La Berne fédérale était en ébullition ce vendredi soir après l'annonce de la Cour suprême américaine, qui juge illégaux une grande partie des droits de douane imposés par Donald Trump. Ce nouvel épisode d'un feuilleton qui a électrisé la politique suisse tout au long de l'année 2025 ne surprend pas le conseiller national centriste Vincent Maitre: «Tous les juristes sérieux prévoyaient une telle décision. Dès le début, l'empressement du Conseil fédéral à négocier une diminution des droits de douane m'a étonné. Heureusement, rien n'est encore signé aujourd'hui.»

Le constat est pour le Genevois sans appel: «C'est la démonstration qu'il ne sert à rien de surréagir à chaque annonce de Donald Trump». Aujourd'hui s'ouvre un nouveau volet, selon lui: «Les entreprises lésées pourraient demander un remboursement ou un dédommagement à l'administration américaine.»

Interrompre ou non les négociations

Une autre Genevoise, la présidente des Vert-e-s Suisse Lisa Mazzone, se montre encore plus critique envers le gouvernement: «La Suisse doit immédiatement suspendre ses négociations pour un deal avec Trump. Toute autre décision serait un nouvel auto-

goal.» Elle estime, qu'avec le recul, cette décision de la Cour suprême jette «un éclairage pathétique sur ce voyage où des entrepreneurs suisses sont allés couvrir d'or Donald Trump, avec l'assentiment du Conseil fédéral».

Un avis que ne partage pas le conseiller national UDC Nicolas Kolly. Aux yeux du Fribourgeois, «il faut maintenir les négociations avec le gouvernement américain, tout en adaptant les termes de l'accord, car l'objectif est la stabilisation de nos relations avec les Etats-Unis». Il estime que le jugement du jour

«Donald Trump va-t-il respecter l'Etat de droit ou trouver une base légale bancaire pour continuer d'imposer ces droits de douane?»

SAMUEL BENDAHAN, CHEF DU GROUPE SOCIALISTE AUX CHAMBRES

est «une bonne nouvelle», mais «qu'il demeure beaucoup d'incertitudes». «L'année passée, nous avons réussi à nouer le contact avec Donald Trump et son équipe, ce ne peut être que positif pour la suite», conclut Nicolas Kolly, qui appelle à «rester dans le dialogue, pas dans la confrontation».

De son côté, le chef du groupe socialiste aux Chambres, le conseiller national Samuel Bendahan se montre prudent, même s'il s'étonne que pour une fois l'ultraconservatrice Cour suprême américaine joue son rôle de contre-pouvoir. «Il est difficile pour l'heure de mesurer toutes les implications. Surtout, Donald Trump va-t-il respecter l'Etat de droit qu'il méprise ou trouver une base légale bancaire pour continuer d'imposer ces droits de douane?» s'interroge le Vaudois.

Dans tous les cas, pour l'élu, l'annonce du jour ne change pas la donne pour la Suisse. «Le Conseil fédéral, comme il aurait dû le faire dès le début, doit cesser de vouloir faire des concessions à Trump, et nous ne devons rien lâcher, que ce soit sur la taxation des GAFAs [les géants américains de la technologie, ndlr] ou l'importation de poulet chloré. Car quand on donne quelque chose à Donald Trump, on ne reçoit rien en retour.»

La retenue est également de mise pour le chef de groupe PLR Damien Cottier. «Sur le fond, c'est une décision plutôt positive, mais il faut rester prudent sur ses conséquences», juge le Neuchâtelois, également président de l'association parlementaire Suisse-Etats-Unis. Car le président américain pourrait avoir un plan B, ou chercher d'autres ressources juridiques sur lesquelles appuyer sa politique douanière: «Il ne faut pas avoir l'impression que tout est réglé, mais évidemment que cela va dans un sens positif.» La décision de la Cour suprême constitue «un bon signal pour le fonctionnement des institutions aux Etats-Unis», relève-t-il, montrant qu'«un contre-pouvoir a fonctionné». ■

RÉACTIONS

Les milieux économiques suisses en demande de stabilité

C'est un revers pour Donald Trump qui a des conséquences directes pour la Suisse. «Du point de vue de l'industrie exportatrice suisse, c'est une bonne décision», estime Swissmem. L'organisation faïtière de l'industrie des machines, des équipements et des métaux chiffre à 18% la chute des exportations de son secteur à destination des Etats-Unis en 2025.

Pour Sciencesindustries (faïtière des industries de la pharma et de la chimie) également, l'avis de la plus haute juridiction américaine «envoie un signal fort en faveur de l'Etat de droit et de la fiabilité du commerce international.»

«Un des points positifs, c'est que cette décision de la Cour suprême montre que l'Etat de droit et la séparation des pouvoirs fonctionnent toujours aux Etats-Unis. Elle signifie que les taxes douanières supplémentaires payées depuis le 2 avril [2025] n'ont pas de base légale», réagit Rahul Sahgal, directeur général de la Chambre de commerce suisse-américaine. «Ma compréhension, c'est que son effet est immédiat, les autorités américaines n'ont donc plus le droit de prélever ces taxes, mais c'est un document de 170 pages, donc il faudra un peu de temps pour en comprendre tous les tenants et aboutissants», poursuit Rahul Sahgal. Pour les entreprises suisses se pose notamment la question du remboursement des taxes indûment perçues, point sur lequel la Cour suprême n'a pas clairement tranché. Cette décision génère également de nouvelles incertitudes, puisque l'administration américaine a déjà fait savoir qu'elle comptait s'appuyer sur d'autres textes pour justifier ses taxes douanières.

Ces différents acteurs économiques suisses appellent néanmoins Berne à poursuivre les discussions commerciales avec Washington pour, selon les termes de Swissmem, trouver un accord «juridiquement sûr». Après la déclaration d'intention de novembre, qui a permis de baisser les droits de douane à 15%, les autorités américaines ont fixé une échéance au 31 mars pour trouver un accord en bonne et due forme. ■

ALINE BASSIN ET ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

70'000 Ukrainer leben in der Schweiz

Gut ein Drittel der Personen im erwerbsfähigen Alter hat einen Job. Die Behörden wollen die Arbeitsmarktintegration stärken.

Julian Spörri und Kari Kälin

Am 24. Februar 2022 liess Russland Panzer in Richtung Kiew rollen. Rund 7 Millionen Ukrainerinnen und Ukrainer sind seither ins Ausland geflüchtet. Allein in den ersten zwei Wochen nach Ausbruch des Krieges verliessen zwei Millionen das Land in Richtung Schengenraum. So präsentiert sich die Situation vier Jahre nach Kriegsausbruch in der Schweiz.

Ausmass der Flüchtlingswelle

Über 126'000 Personen haben seither ein Gesuch für den Schutzstatus S gestellt. Im ersten Jahr war der Ansturm mit fast 75'000 Gesuchen am grössten. 2025 kamen noch rund 12'000 neue Anfragen hinzu. Abgenommen hat auch die Schutzquote. Während im ersten Jahr des Krieges fast alle geflüchteten Ukrainerinnen und Ukrainer aufgenommen wurden, erhielt letztes Jahr jeder und jede Fünfte einen negativen Bescheid. Das hat damit zu tun, dass der Bund diverse Massnahmen zur Missbrauchsbekämpfung ergriff. So ermöglicht etwa ein Datenschutzabkommen mit Ungarn bessere Abklärungen zur Herkunft.

Frauen sind in der Überzahl

Die Zahl entspricht fast dem Doppelten der Bevölkerung des Kantons Uri: Aktuell halten sich

über 71'000 Geflüchtete aus der Ukraine in der Schweiz auf. Darunter befinden sich rund 1500 Personen mit einer anderen Staatsangehörigkeit als der ukrainischen, die aber vor dem 24. Februar 2022 ihren Wohnsitz in der Ukraine hatten.

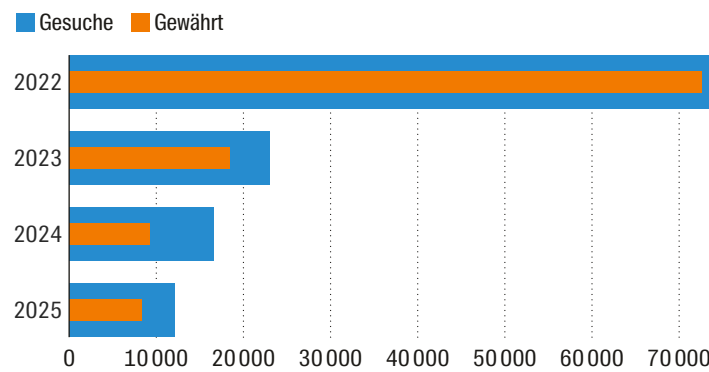
60 Prozent sind Frauen, 40 Prozent Männer. Die Flüchtlingswelle unterscheidet sich damit von der Asylbevölkerung aus anderen Ländern, bei denen junge Männer überrepräsentiert sind – zumal die Ukrainerinnen oft über eine gute Ausbildung und Universitätsabschlüsse verfügen. 63 Prozent der Personen mit Schutzstatus S sind im erwerbsfähigen Alter. Ungefähr ein Viertel sind minderjährig. Tausende Kinder wurden in den Kantonen eingeschult.

Die Wohnsituation

Ohne die Solidarität der Schweizer Bevölkerung hätte die Flüchtlingswelle nicht bewältigt werden können. Zwischenzeitlich wohnten bis zu 65 Prozent der Geflüchteten bei Gastfamilien. Inzwischen hat sich ihre Zahl deutlich reduziert. Zwei Beispiele: Lebten Ende 2022 im Kanton Basel-Stadt noch über 200 Ukrainerinnen und Ukrainer bei Gastfamilien, waren es Ende 2025 nur noch neun. Im Aargau sank die Zahl der privat Untergebrachten im gleichen Zeitraum von 2148 auf 877 Personen.

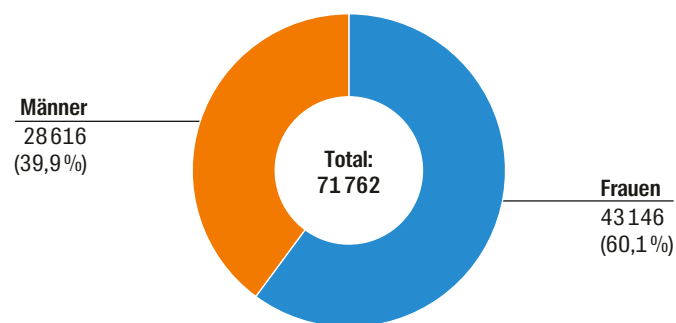
Weniger Ukrainer suchen Schutz in der Schweiz

Zahl der neuen Gesuche und bewilligten Schutzstatus-S-Entscheide pro Jahr



Mehrheit der ukrainischen Geflüchteten sind Frauen

Ukrainische Geflüchtete in der Schweiz nach Geschlecht (Stand: Dezember 2025)



Quelle: Staatssekretariat für Migration/Grafik: fee, let

Die Gründe sind vielfältig: Mit dem Rückgang der Neuankommlinge konnten die Kantone wieder vermehrt auf reguläre Asylstrukturen zurückgreifen. Ohnehin waren viele private Angebote von Anfang an nur als temporäre Lösung gedacht. Neue Lebenssituationen und

unterschiedliche Vorstellungen über das Zusammenleben hätten jedoch ebenfalls zum Ende von Gastverhältnissen geführt, teilt eine Sprecherin des Aargauer Sozialdepartements mit.

«Die anfänglich hohe Solidaritätsbereitschaft stiess auf langfristige Herausforderun-

gen: Viele Gastfamilien unterschätzten den organisatorischen und emotionalen Aufwand, der mit einer längerfristigen Aufnahme verbunden ist», bestätigt der Kanton Thurgau. Grundsätzlich ist der Rückgang der Ukrainer in Gastfamilien jedoch auch ein positives Zeichen: Viele Geflüchtete zogen in eigene Wohnungen um. Das ist Ausdruck eines fortgeschrittenen Integrationsprozesses.

Die Rückkehr in die Ukraine

Letztes Jahr wurde der Schutzstatus bei fast 6000 Geflüchteten aus der Ukraine beendet. Im Vergleich zu den Vorjahren ist das eher wenig. Insgesamt wurde in den vier Jahren seit Kriegsausbruch über 36'000 Mal der Schutzstatus aufgehoben.

Nur in Einzelfällen handelte es sich dabei um eine Sanktion der Behörden, etwa infolge von Straffälligkeit. In der Regel erlischt der Schutzstatus, weil eine Person selbst darauf verzichtet oder die Schweiz verlässt.

Das Staatssekretariat für Migration schlüsselt die Gründe für die Beendigung des Schutzstatus S nicht auf. Aber es weiss, dass seit Kriegsbeginn über 11'000 Personen mit einer finanziellen Rückkehrunterstützung in die Ukraine ausgereist sind. Der Zustupf beträgt 500 Franken pro Person. Wohin die übrigen rund 25'000 Ukrainerinnen und Ukrainer gezogen

sind, wissen die Schweizer Behörden nicht.

Integration in die Arbeitswelt

Bis Ende 2025 hat die Hälfte aller Ukrainerinnen und Ukrainer im erwerbsfähigen Alter einen Job: Das war die Zielvorgabe des Bundes. Doch sie scheitert an der Realität. Gut 16'000 Personen (36 Prozent) stehen im Arbeitsmarkt. Bei jenen, die im ersten Kriegsjahr in unser Land kamen, liegt die Erwerbsquote mit 45,9 Prozent höher. Im Durchschnitt bestreiten die Geflüchteten ein 70-Prozent-Pensum, viele sind nicht mehr auf Sozialhilfe angewiesen.

Die kantonalen Unterschiede sind gross. Im Kanton Genf arbeiten lediglich 17,7 Prozent, in Appenzell Innerrhoden sind es 69,9 Prozent. Die Kantone Aargau (45,2), Luzern (39,3) und St. Gallen (43) liegen über dem helvetischen Durchschnitt. Die beträchtlichen Differenzen sind zum Teil auf die Unterschiede bei der Wirtschaftsstruktur und beim regionalen Arbeitsmarkt zurückzuführen. Kleine Kantone haben den Vorteil, dass die Wege von Behörden zu Arbeitgebern oft kürzer sind. Die öffentliche Hand finanziert diverse Integrationsmassnahmen wie Sprachkurse. Bund und Kantone wollen weitere Fortschritte erzielen bei der Arbeitsmarktintegration, aber auch bei der Anerkennung von Diplomen.

Sommet de l'IA à Genève: un but irréaliste?

PERSPECTIVES La diplomatie suisse est parvenue à décrocher l'organisation de cet événement majeur pour 2027. L'édition actuelle, qui se termine en Inde, est truffée de déclarations contradictoires. Plusieurs experts expriment leurs attentes pour la suivante

ANOUCHE SEYDTAGHIA

C'est une victoire importante pour la Suisse, et pour Genève en particulier: lors du premier semestre 2027, la Cité de Calvin accueillera le sommet mondial sur l'intelligence artificielle (IA). Si la nouvelle était pressentie depuis quelque temps, elle a été confirmée ce jeudi par Guy Parmelin. Le président de la Confédération participait à l'édition 2026 de ce sommet à New Delhi. Avant la capitale indienne, Bletchley Park (Royaume-Uni) avait accueilli l'événement en 2023, puis Séoul en 2014 et enfin Paris en 2025. C'est le rendez-vous majeur, au niveau mondial, pour parler des opportunités et des risques de l'intelligence artificielle.

Et à New Delhi, tous les géants du secteur étaient présents. Sam Altman (directeur d'OpenAI), Sundar Pichai (Google), Dario Amodei (Anthropic), Brad Smith (président de Microsoft) ou encore Demis Hassabis (Google DeepMind). Une brochette de stars, et de nombreuses déclarations chocs. Le monde a un besoin «urgent» de «régulation ou de protections comme pour n'importe quelle autre technologie d'une telle puissance», a affirmé Sam Altman. L'avenir de l'IA ne peut être laissé «aux caprices de quelques milliardaires», a répliqué Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, ajoutant que «nous fonçons dans l'inconnu. L'innovation liée à l'IA avance à la vitesse de la lumière et dépasse notre capacité collective à la comprendre et encore plus à la gouverner.»

Rejet américain catégorique

Un cadre planétaire pour l'IA? Surtout pas, pour les États-Unis. «Nous rejetons totalement la gouvernance mondiale de l'IA», a déclaré Michael Kratsios, conseiller de la Maison-Blanche aux sciences et technologies. «Les obsessions idéologiques axées sur les risques, comme le climat ou l'équité, sont des prétextes à une gestion bureaucratique et à la centralisation», a-t-il ajouté.

Avec de telles divergences de vues, voire des propos parfois hypocrites tenus par les géants de l'IA, ce type de sommet sert-il à quelque chose? «Dans le monde scientifique, les grandes confé-



Tous les géants du secteur étaient présents au sommet de New Delhi, qui a connu son lot de déclarations chocs. (17 FÉVRIER 2026/ARUN SANKAR/AFP)

rences internationales jouent un rôle essentiel depuis plusieurs années. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'IA, avec l'événement NeurIPS, par exemple. Nous avons proposé à la Confédération de soutenir l'organisation de cette conférence, car nous pensons justement que des événements plus larges, comme le sommet sur l'IA, peuvent utiliser à bon escient l'expertise et l'expérience des scientifiques», estime Marcel Salathé. Pour le professeur à l'EPFL et codirecteur de l'AI Center, «ces sommets réunissent de multiples acteurs jouant un rôle dans la manière dont l'IA est développée, appliquée, régulée et perçue. Ils permettent de mettre en avant les opportunités et défis majeurs que présente l'intégration de l'IA à notre quotidien et d'avoir une discussion large incluant politiciens, acteurs de l'industrie, scientifiques et grand public.»

«De tels événements peuvent utiliser à bon escient l'expertise et l'expérience des scientifiques»

MARCEL SALATHÉ, PROFESSEUR À L'EPFL ET CODIRECTEUR DE L'AI CENTER

Directeur de Swico, la faitière du monde numérique en Suisse, Jon Fanzun salue d'abord «un succès majeur des autorités suisses». Selon lui, «il ne s'agira pas seulement, pour notre pays, de se présenter comme super vitrine de l'innovation. Nous pourrions aussi montrer qu'avec une régulation légère, la Suisse

est parvenue à être un hub mondial de l'IA. Nous avons pu créer un écosystème solide, fait de start-up et de géants de la tech, grâce à des interventions minimales de l'Etat.» Pour Jon Fanzun, c'est cette recette à succès que la Suisse devra montrer: «Notre secteur est peu régulé, et c'est très bien ainsi. Je suis favorable à l'autorégulation, mais aussi à des mesures concrètes et applicables, pas de grands discours. Si nous pouvons mettre cela en avant à Genève en 2027, ce sera une très bonne chose.»

La question de l'intérêt général

Les priorités sont bien différentes du point de vue d'AlgorithmWatch, qui défend un point de vue éthique. «Le sommet sur l'IA à Genève, ancré dans la riche tradition suisse en matière de droits humains et de droit inter-

national humanitaire, offre l'occasion de montrer à quel point il est important de s'orienter vers les droits humains et la justice dans le domaine de l'IA», affirme Estelle Pannatier, responsable des questions politiques à AlgorithmWatch. Mais pour cela, il faudra faire mieux que par le passé, selon elle: «Les éditions précédentes ont certes mis en lumière des thèmes importants et réuni des acteurs, mais les résultats promis se sont souvent fait attendre. Elles ont montré à quel point de tels événements peuvent devenir une plateforme pour le marketing pour les géants de la tech et la hype autour de l'IA.»

Estelle Pannatier souhaite ainsi que «le futur sommet se consacre de manière cohérente à la question de savoir comment l'IA peut être utilisée dans l'intérêt général. A une époque où la gouver-

nance mondiale en la matière est plus urgente que jamais, nous espérons que la Suisse saisira cette occasion pour mener une discussion constructive et axée sur les résultats.»

Ayisha Piotti participait, elle, justement au sommet de New Delhi. Elle est fondatrice de RegHorizon, un groupe de réflexion suisse, et directrice du Sommet sur la politique en matière d'IA à l'EPFZ. Selon elle, «bien que ces rassemblements mondiaux aient toujours une dimension politique, le prochain sommet en Suisse est une occasion importante qui va au-delà des simples bonnes intentions. Il s'agit d'une plateforme permettant de placer la Suisse sur la carte mondiale de l'IA en mettant en avant nos principaux atouts: excellence technique, innovation et ouverture.»

Déclaration retardée

Selon Ayisha Piotti, «contrairement à d'autres nations qui pourraient utiliser ces événements pour faire avancer des agendas politiques spécifiques, la Suisse peut se concentrer sur sa contribution à la société mondiale en mettant en place des systèmes fiables et neutres qui donnent la priorité aux besoins des individus».

Tout cela restera à prouver dans un an. Vendredi après-midi, les nouvelles n'étaient pas très rassurantes du côté de New Delhi. La déclaration commune sur une régulation mondiale de l'IA, qui devait être publiée vendredi, ne le sera a priori que ce samedi. Le temps, selon un ministre indien, de maximiser le nombre de signatures. ■